

# Comment accéder au portail famille :

Vous pouvez accéder au portail depuis le site de la Mairie ou lien direct sur le portail

- Sur le site Internet de la Mairie à l'adresse suivante : <a href="https://www.commune-oust.fr">https://www.commune-oust.fr</a>
- Le portail famille sera disponible à l'adresse : https://oust.carteplus.fr

#### **Comment s'authentifier?**



Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion, vous devez saisir l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été fournis, il vous sera demandé de saisir un nouveau mot de passe.

Sur la page d'accueil, des informations peuvent être données par la structure, pensez à les lire.

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous votre mot de passe », il vous sera demandé de que vous avez fournis à la collectivité. Si les vous recevrez un mail pour réinitialiser votre pas, vérifier dans vos indésirables et si vous ne surement que l'identifiant ou l'adresse mail ceux connus par la collectivité.



pouvez cliquer sur « **Réinitialiser** saisir l'identifiant et l'adresse mail informations saisies sont correctes, mot de passe, si vous ne le recevez le recevez toujours pas, c'est que vous avez saisi ne sont pas

#### Votre première connexion?

Lors de votre première connexion, vous devez saisir un mot de passe personnalisé respectant les règles affichées. Ce mot de passe sera ensuite crypté et ne pourra être accessible à aucune autre personne.

- Saisir le mot de passe souhaité, et le confirmer
- Cliquer sur Valider , il s'affiche « Le mot de passe a bien été enregistré », cliquer alors sur

Il vous sera alors demandé de consulter le « RGPD » et les « Conditions générales d'utilisation du portail », puis de cocher les cases indiquant que vous avez pris connaissance de ces documents.



# Pour se déconnecter

A droite de ce bouton, votre nom et prénom sont affichés. Sont également affichés :

- La structure que vous consultez. Si plusieurs structures sont présentes sur le site, il suffit de cliquer sur le menu déroulant pour changer de structure
- La date de dernière mise à jour du site.





# Les différents onglets?

Sur un ordinateur, les différentes options sont affichées ainsi :



# Modifier votre mot de passe, votre adresse mail?

Vous pouvez modifier votre mot de passe et votre adresse mail depuis Profil Utilisateur.

L'adresse mail est importante, car c'est sur celle-ci que vous recevrez le compte-rendu de vos réservations et le ticket de paiement lorsque vous effectuerez des règlements. Vous pouvez saisir plusieurs adresses mail en les séparant par un point-virgule. Pour les tickets de paiements, seule la première sera prise en compte.

# **Consulter les historiques :**



Vous pouvez consulter, imprimer et exporter l'historique de vos consommations et de vos règlements <u>sur le mois en cours et le mois précédent</u>.

Sur l'historique des consommations, utiliser les flèches pour passer d'un mois à l'autre.



Plusieurs méthodes pour effectuer vos réservations sont possibles et décrites ci-après :

- Réserver une seule activité sur plusieurs jours
- Réserver plusieurs activités sur une journée
- Copier les réservations que vous venez de faire sur un autre enfant ou sur le même enfant pour une autre activité.



<u>IMPORTANT</u>: Vos réservations ne sont pas validées dès que vous cliquez sur un jour ou sur une activité, il faut que vous validiez une 1<sup>ère</sup> fois pour afficher le récapitulatif de vos réservations afin que vous puissiez contrôler, puis que vous

validiez à nouveau après avoir contrôler le récapitulatif de vos demandes.

 Sélectionner l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer des modifications sur les réservations.

Important: le nombre de places disponibles est affiché pour les activités dont le nombre de places est limité. Ce nombre de places peut évoluer car d'autres personnes peuvent être également en train de faire des réservations. Une vérification sera faite au moment où vous validerez réellement vos réservations.

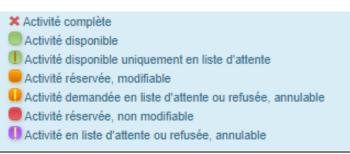
G	Décembre 2019					
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
		! Liste d'attente				
9	10	11	12	13	14	15
		<b>≭</b> Complet				
16	17	18	19	20	21	22
		Liste d'attente				
23	24	25	26	27	28	29

- Le bouton Suivi réservations permet de consulter vos réservations et de vérifier ce que vous venez d'effectuer.

#### Vous souhaitez réserver une seule activité :

- Sélectionner l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer des modifications sur les réservations.
- Sélectionner l'activité que vous souhaitez réserver
- Le calendrier est affiché, en utilisant le code couleur ci-dessous :

L'activité n'est pas ouverte ou vous êtes hors délai pour réserver ce jour.







- Des outils de validation rapides sont accessibles
  - Sélection / annulation d'une semaine complète en cliquant sur la flèche à gauche de la semaine si le 1<sup>er</sup> jour réservable de la semaine n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.

Sélection / annulation de tous les lundis, mardis, ... du mois en cliquant sur la flèche jour de la semaine : si le 1<sup>er</sup> jour réservable n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.

- Sélection / annulation de tous les jours du mois en cliquant sur l'icône à droite du mois : si le 1<sup>er</sup> jour réservable du mois n'est pas réservé, tous les jours seront réservés, s'il est déjà réservé, tous les jours seront annulés.
- Vous pouvez également cliquer sur les jours que vous souhaitez réserver (ils passent à l'orange) ou sur les jours que vous souhaitez supprimer (ils passent au vert)
- Cliquer sur pour afficher le récapitulatif de vos demandes (Cf. paragraphe <u>Valider vos réservations</u> ciaprès). IMPORTANT: vos réservations ne seront toujours pas enregistrées tant que vous n'aurez pas valider votre récapitulatif.
- Cliquer sur Annuler pour annuler toutes les opérations que vous venez de faire.

- <u>Vous pouvez recopier les réservations que vous venez d'effectuer</u> sur un autre enfant ou sur le même enfant pour une autre activité :

- Sélectionner sur l'écran du calendrier l'enfant et l'activité pour lesquels vous voulez recopier les réservations,
- Cliquer sur l'icône (à droite du mois),
- Sur l'écran ci-contre, sélectionner l'enfant, l'activité et la période pour lesquels vous venez de faire des réservations et que vous souhaitez recopier,
- Cliquer sur Valider . Un contrôle est fait et si certaines réservations ne peuvent pas être recopiées (plus de place, horaires incompatibles, ...) un écran vous affiche la liste de ces réservations non importées.



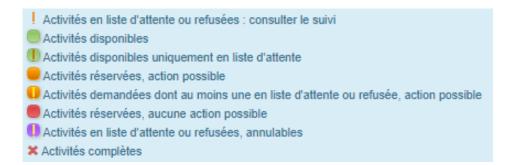
Lun



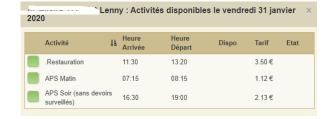
#### Vous souhaitez réserver des activités différentes :

- Ne sélectionnez pas d'activité
- Le calendrier est affiché, en utilisant le code couleur ci-dessous :

L'activité n'est pas ouverte ou vous êtes hors délai pour réserver ce jour.



- Cliquer sur le jour que vous souhaitez réserver.
- La liste des activités disponibles est affichée en respectant le code couleur
- Cliquer sur l'activité ou les activités que vous souhaitez réserver/Annuler, puis sur pour revenir au calendrier et continuer vos



#### Valider réellement vos réservations :

réservations.

Après avoir validé vos réservations à l'étape précédente, le récapitulatif est affiché.



**IMPORTANT**: tant que vous n'avez pas cliqué sur le bouton vos réservations ne sont pas prises en compte.

- Le récapitulatif présente un 1<sup>er</sup> tableau sur lequel sont affichées vos réservations, et s'il y a lieu un 2<sup>ème</sup> tableau présentant vos annulations.
- Cliquer sur le bouton valider pour valider vos réservations/annulations.
- Si vous souhaitez modifier certaines demandes avant de valider, cliquer sur le bouton
- Si vous souhaitez abandonner complétement les demandes que vous venez de faire, cliquer sur le bouton



- Si vous avez renseigné votre adresse Mail, un compte-rendu du traitement de vos réservations vous sera envoyé par mail le lendemain.
- Le bouton Le bouton permet de consulter vos réservations et de vérifier ce que vous venez d'effectuer.

#### Inscriptions à l'année :

Pour certaines activités, il est possible de demander une inscription à l'année si la fréquentation est régulière. Vous pouvez la saisir ou la modifier directement sur le portail en respectant un délai de mise en place.

Inscriptions à l'année

- La date de fin n'est pas obligatoire, dans ce cas, l'inscription sera valide d'une année scolaire sur l'autre. Vous pourrez bien sûr la modifier chaque début d'année scolaire ou en cours d'année.
- L'option « Une semaine sur 2 » est à cocher, si la fréquentation n'a lieu qu'une semaine sur 2, dans ce cas, il faut que la date de début de votre inscription à l'année corresponde à la première semaine de fréquentation.
- Vous devez cocher les jours de fréquentation, saisir éventuellement les horaires.



#### **IMPORTANT:**

- Une inscription à l'année ne peut démarrer ou être arrêtée qu'en respectant un délai de mise en place précisé en face de la date de début. Dans notre exemple il est sur 2 jours, si vous avez des modifications à apporter sur les 2 jours à venir, il faut les faire sur le calendrier dans « **Gestion des réservations** »
- Les modifications apportées sur les inscriptions à l'année seront transmises dans la nuit au gestionnaire et **seront** donc visibles sur le calendrier et dans le suivi des réservations le lendemain au plus tôt.

Suivi des réservations

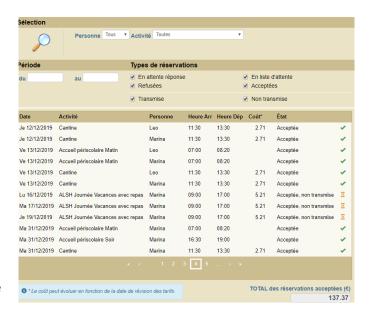
**Consulter vos** 

#### <u>réservations</u>:

Vous permet de vérifier et imprimer vos réservations.

Pour ne voir que les réservations / annulations que vous venez de faire, décocher la case « *Transmise* »

L'état de vos réservations est précisé. Les réservations que vous venez de faire seront dans l'état « **Non Transmise** », elles seront transmises dans la nuit et vous pourrez consulter le lendemain leur état définitif. L'état *Non Transmis* ne signifie pas que votre réservation n'est pas acceptée, mais simplement qu'elle n'a pas encore été transmise.





#### Exemple de mail reçu

#### M. DUPONT Jean-Paul

Veuillez trouver ci-dessous un compte rendu des modifications apportées à vos demandes de réservation sur la structure : Mairie de CarteVille.

14 mouvements sur vos demandes de réservations ont été reçus, dont :

- 11 nouvelles demandes de réservation
- 3 demandes d'annulation

--> Activité : APS MATIN :

DUPONT Amalia: lun. 15/05, mar. 16/05

--> Activité : APS MATIN :

DUPONT Paolo: mar. 09/05, mer. 10/05, jeu. 11/05, ven. 12/05, lun. 15/05, mar. 16/05, mer. 17/05, jeu. 18/05, ven. 19/05

--> Activité : APS MATIN :

DUPONT Amalia : ven. 05/05, mar. 09/05

--> Activité : RESTAURATION : DUPONT Paolo : ven. 05/05

Vous pouvez consulter l'état de vos réservations sur notre site Internet.